



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Accueil des EANA et des EFIV

## Le rôle du Directeur

Pour télécharger cette présentation:

<https://drive1.demo.renater.fr/index.php/s/7Lc9XqKEAikk85i>



# L'accueil des élèves

- **Ce temps est essentiel** car ce sont des familles parfois éloignées de l'Ecole, de son fonctionnement, de ses règles...
- **L'Ecole est un lieu potentiellement angoissant** et nous devons **rassurer** les familles et leurs enfants.
- Insister sur la **visite des locaux** et sur la **rencontre avec les divers personnels**.

# Outils pour l'accueil

- Choix personnel: **souplesse initiale sur certains points administratifs** (vaccins, assurances) car plus que tout, c'est la scolarisation qui importe.
- **Livret d'accueil spécifique** pour les EANA et EFIV (plus succinct et iconographique): [pdf](#) / [odg](#). Pour information, voici les livrets généraux ([EN](#) / [Ecole](#)).
- **Google traduction** si besoin.
- **Outils de suivi existants**: Il en existe au niveau départemental (voir avec PE référents).
- **Remplir les formulaires adéquats** (envoyés en début d'année en général: [circulaire EANA](#) / [fiche navette EANA](#) / [circulaire EFIV](#) / [fiche navette EFIV](#)).

# Le suivi

- **Dans Onde:**
  - si suivi par une enseignante référente, **inscription dans un groupe** (*Elèves/Répartition/Gestion collective/Affectation temporaire dans un regroupement*) voire dans un dispositif UPE2A (*Elèves/Recherche/Fiche de l'élève/Année en cours/Dispositifs*).
  - avant la radiation, sauvegarder un **certificat de scolarité** et si possible y noter le taux de présence.
- **Pédagogique:**
  - noter ces informations dans le **LSU**
  - **échanges** réguliers sur le scolaire **avec les familles** (avec traducteurs si besoin).

# Pas de passe-droit

- Pour **éviter tout climat nauséabond** et fixer le cadre légal de l'**Ecole de la République**, il me paraît essentiel de ne pas déroger à certaines règles (aller à la piscine, modalités d'inscription...).
- Pour les EFIV, une rigueur sur l'assiduité auprès des services sociaux qui les suivent porte ses fruits sur le long terme.
- Pour les EFIV, un travail sur la scolarisation à 3 ans est à entreprendre car ce n'est pas du tout une habitude des familles.

# Questions – Réponses

- Mél: [Jean-Philippe.Douat@ac-caen.fr](mailto:Jean-Philippe.Douat@ac-caen.fr)
- Outils institutionnels:
  - BO
    - \* [Circulaire n°2002-063 du 3 mars 2002 relative aux modalités d'inscription et de scolarisation des élèves de nationalité étrangère des premier et second degrés](#)
    - \* [Circulaire n° 2012-141 du 2 octobre 2012 relative à l'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés](#)
    - \* [Circulaire n° 2012-142 du 2 octobre 2012 relative à la scolarisation et à la scolarité des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs](#)
  - Eduscol <https://eduscol.education.fr/1191/ressources-pour-l-accueil-et-la-scolarisation-des-eleves-allophones-nouvellement-arrivees-eana>